

Linky est-il soluble dans les TEPCV ?

Analyse citoyenne de la place du Linky dans un territoire qui se veut durable

Le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises a été désigné en décembre 2015 parmi les premiers territoires lauréats de l'appel à projet national « Territoires à énergies positives pour la croissance verte » (TEPCV).

Cette sélection a permis à de nombreuses collectivités, communes et communautés de communes du PNR, de bénéficier de subventions pour des travaux et des actions en lien avec la transition écologique et énergétique, pour un montant global de subventions de 500 000 €.

Par exemple, la commune d'Alzen en a reçu 5 %, pour la rénovation énergétique de l'école et l'amélioration de la performance énergétique dans le cadre de la réhabilitation de deux logements communaux sociaux, et quelques milliers d'euros de plus pour la rénovation énergétique de l'éclairage public.

En direction des entreprises, le PNR et la chambre de métiers mettent en place l'éco-défi, dont l'objectif est de labelliser une vingtaine d'artisans par an. À destination des particuliers, le PNR propose un conseil architectural orienté sur les performances énergétiques des bâtiments, les éco-matériaux et poursuit le défi famille à énergie positive. In fine, l'emploi reste au cœur de ces démarches pour la transition énergétique. Un objectif ambitieux est fixé pour 2050 : 50 % de réduction des consommations d'énergie et toutes les intercommunalités devenues positives.

On le voit, le Séronnais est particulièrement motivé - et soutenu financièrement - pour la réduction de la facture énergétique et la réduction des gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, une contestation du déploiement des nouveaux compteurs communicants - par des communes bénéficiant de ces subventions généreuses - pourrait être mal comprise de la part du ministère de l'écologie. En effet, ces compteurs sont censés aider à la réduction des dépenses inutiles d'énergies, en aidant à réguler les pointes de consommation d'électricité et, au-delà, affiner la production et l'investissement.

Ce texte est destiné à examiner en quoi les Linky - Gazpar et autres dispositifs de comptage et systèmes communicants - sont compatibles ou non avec des « Territoires à Energies Positives pour la Croissance Verte. »

Rappel synthétique de ce qui est reproché par la société civile aux compteurs communicants :

1. **Atteintes à la santé**, par les micro-ondes électromagnétiques hautes fréquences pulsées (via les CPL, les relais concentrateurs et leur réseau mobile de type 5G associé, etc.), ce qui produit a minima nausées, maux-de tête, fièvres, indigestions, insomnies, etc. et, de toute façon, l'augmentation à terme de l'électro-sensibilité générale pour tous, car les doses électromagnétiques reçues au cours d'une vie sont cumulatives ;
2. **Atteintes à la vie privée**, par le recueil extrêmement fin d'informations personnelles sur les comportements domestiques, la possibilité d'agir à distance sur les appareils sans notre consentement, et au-delà, les risques de piratages et de hacking des données et des équipements électroniques sensibles (notamment médicaux), ainsi que la surveillance généralisée en vue notamment d'un marketing ciblé ;
3. **Atteintes aux biens**, par les départs de feux et les pannes provoquées sur les équipements domestiques ou professionnels sensibles, à cause, pour une petite part, d'erreurs techniques à la pose, mais surtout à cause des harmoniques sales du CPL dans des maisons non blindées ;

4. **Atteintes au portefeuille**, par l'augmentation des factures (par changement discrétionnaire de seuil d'abonnement), la facturation fondée sur les kVA et non plus les kW, les coûts de réparations, pannes et incendies, le coût des équipements et logiciels de suivis de consommation complémentaires aux compteurs, le coût des soins de santé et le non remboursements par les assurances des dommages électromagnétiques, etc.

Ces atteintes sont donc multiples et sont essentiellement dues au CPL : c'est lui qui permet la connaissance fine de l'activité électrique et les commandes intrusives à distance, c'est lui qui génère un courant électrique sale émettant des ondes électromagnétiques potentiellement cancérigènes dans tout les logements et sur tout le réseau électrique communal, c'est lui qui fait s'enflammer les compteurs (par les harmoniques sales).

Et, en plus du CPL, la technologie de ce compteur et ses réglages marketing font que les factures augmentent à cause de l'augmentation de la tranche d'abonnement dès le moindre dépassement du seuil de puissance consommée.

=> Ainsi, un autre type de compteur qui n'utiliserait pas le CPL (ni la WiFi, ni le DECT, ni le Bluetooth, ni le GSM/GPRS et autres micro-ondes pulsées), qui ne serait pas intrusif et piratable, et qui n'aurait pas cette excessive sensibilité tarifaire à la tranche de puissance, pourrait rendre les services attendus (régulation des pointes de consommation) sans nuisance.

Mais un compteur intelligent est-il même nécessaire ?

Rappel de ce qu'implique, au niveau électrique, la participation à un Territoire à Énergies Positives pour la Croissance Verte :

1. **Tout d'abord, connaître et comprendre sa consommation électrique.** Pour cela, le défi « famille à énergie positive » préconise l'utilisation d'un Wattmètre (qui coûte une vingtaine d'euros, n'émet pas d'ondes, ne nécessite pas de logiciels et s'utilise très simplement) et d'analyser ses factures, en les suivant dans le temps ;
2. **Ensuite, baisser ses consommations** (interrupteurs sur les multiprises, baisser la température de chauffage, prises programmables, ampoules à faible consommation, minuteurs, sécher le linge à l'air libre, cuire à feux doux avec un couvercle, accus rechargeables, etc.) ;
3. **Puis améliorer le rendement de ses équipements** (dégivrage du frigo, aspirer les ouïes de l'ordinateur, réviser le tarage de la pompe à chaleur, réguler la pompe de circulation de chauffage, nettoyer les filtres de la VMC, etc.) ;
4. **Et enfin également, favoriser l'utilisation d'énergies « vertes »** (se fournir en courant renouvelable, alimenter tout ou partie de son installation avec un équipement de production autonome d'électricité, ne plus se chauffer à l'électricité, etc.).

On le voit, un simple équipement à 20 euros (le Wattmètre) permet de connaître sa consommation de façon fine et de prendre les mesures qui s'imposent. Il n'est pas nécessaire de mesurer le courant en permanence, tous les jours, pour savoir quels sont les équipements consommateurs. Et les autres mesures de réduction des consommations n'ont en rien besoin d'un compteur électrique sophistiqué, car ce sont des actions comportementales et organisationnelles.

=> Là où un compteur intelligent serait intéressant, ce serait dans le cadre d'une politique énergétique renouvelable ET DECENTRALISEE.

En effet, si l'on se réfère au projet de « 3° révolution industrielle » initié dans la région nord pas de calais-picardie (rev3.fr), le but est de promouvoir une production décentralisée de l'électricité par

les citoyens et les collectivités : toits solaires communaux ou artisanaux, parc éoliens coopératifs et citoyens, hydraulique associative, bio-masse agricole et forestière, etc. Dès lors, les compteurs intelligents et les logiciels associés (smart grid) permettent de mesurer et monitorer la production de courant, la distribution de façon locale inter-citoyenne, et les refacturations internes.

Ainsi, les compteurs intelligents en tant que tel peuvent être une chose positive – sûre, saine, rentable, simple – S'ILS sont associés à une gestion décentralisée de l'énergie, ET S'ILS sont à base de technologie filaire non rayonnante.

Une véritable croissance verte, c'est une croissance qui crée des emplois sur le territoire (et non pas chez de gros industriels plus ou moins délocalisés), qui protège la santé de sa population (pas de micro-ondes en hyper-fréquences pulsées), qui évite des augmentations de factures intempestives, des pannes et des accidents, qui protège ses citoyens des tendances à l'intrusion et au contrôle des populations. C'est une croissance qui passe *par* les citoyens, *pour* les citoyens, et non par des dynamiques centralisées industrielles, financières et commerciales de grands groupes apatrides ayant « acheté » les politiques.

Une croissance verte, c'est une croissance qui aide l'individu à se responsabiliser, à regagner son autonomie, c'est-à-dire concrètement à maîtriser *par lui-même* sa consommation, éventuellement produire par lui-même une part de ce qu'il consomme, et de toute façon garder la libre disposition de ses données personnelles.

« Il faudrait cesser la course à l'extraction des données et à la surveillance. Il faudrait laisser des pans entiers de la vie sociale et individuelle hors du marché, car nous avons besoin d'espaces de liberté, de poches d'oxygène. Sinon, nous allons droit vers un mélange assez effrayant de capitalisme et de servitude. » - Evgeny Morozov, *Le Mirage numérique. Pour une politique du Big Data*, Les prairies Ordinaires

En conclusion, un compteur intelligent, s'il est sain (filaire), simple, sûr, économe, contrôlable par l'utilisateur, permettant des échanges locaux décentralisés et construit en local, avec des logiciels en open-source, pourrait être une bonne chose, à savoir un politique verte, durable et humaine.

A cet effet, pour permettre une évolution vers cette utilisation politiquement intelligente et humainement durable des compteurs dits intelligents, les décideurs, pour les territoires sur lesquels le Linky est en cours de déploiement pourraient, a minima :

1. aider les citoyens en refusant l'installation sur les communes des compteurs et concentrateurs Linky en l'état de leur technologie et de leur management
2. utiliser une part de la subvention allouée par le ministère de l'écologie pour fournir gratuitement aux citoyens un wattmètre et un guide de maîtrise de sa consommation
3. utiliser une part de la subvention pour faire une étude de faisabilité d'un projet territorial de « 3° révolution industrielle » verte et décentralisée
4. veiller à ce que toute nouvelle technologie de mesure (pour l'électricité, l'eau, le gaz, le chauffage central en copropriété) soit filaire (non rayonnante), non intrusive (paramétrable par l'utilisateur), difficile à pirater (logiciel ouvert), robuste et économique sur le long terme, recyclable, non toxique, et contributive d'un système économique local de type circulaire, décentralisé et participatif.

Nous souhaitons que chaque décideur-e, chaque citoyen-ne, prenne bien la mesure de ce qui se trame derrière ces « compteurs communicants », car il semble bien que la communication soit à sens unique et que ce soit notre liberté qui est comptée.